



## Questions sur les élections municipales 2014 : Montaud

### 1. Les dates ?

Les **dimanches 23 et 30 mars 2014**, à la mairie de Montaud de **8h00 à 18h00**.

### 2. Qui peut voter ?

Il faut être inscrit sur les listes de Montaud et **OBLIGATOIREMENT présenter une pièce d'identité** : Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Carte vitale avec photo, Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État, Livret de circulation, délivré par le préfet, Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore, Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires, Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo, Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

**Attention** : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

### 3. Comment est composé le bureau de vote ?

Le bureau de vote est composé

- ❖ d'un président : le maire, un adjoint, un conseiller municipal ou un électeur de la commune désigné par le maire
- ❖ d'au moins deux assesseurs désignés par les candidats parmi les électeurs du département
- ❖ d'un secrétaire choisi parmi les électeurs de la commune.

**Il est fait appel à tous les électeurs pour participer aux bureaux de vote : demande en mairie.**

### 4. Qui élit-on lors des élections municipales ?

- ❖ Les conseillers municipaux : ils gèrent les affaires de la commune. Ce sont eux qui élisent le maire et les adjoints. Ils doivent se réunir au moins une fois par trimestre ; la séance est généralement ouverte au public. Le nombre de conseillers municipaux est de 15 à Montaud (nombre de conseillers pour les communes de 500 à 1499 habitants)
- ❖ Le conseiller communautaire (1 seul pour Montaud) : le maire en tête de tableau sera désigné conseiller communautaire. Il représente la commune au sein de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.
- ❖ Le conseil est élu pour 6 ans.

### 5. Parité ?

Contrairement à ce qui se passe pour les communes de plus de 1 000 habitants, il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes.

### 6. Qu'est-ce que le panachage ?

Lors du vote, le citoyen peut barrer ou ajouter le nom de personnes candidates.

C'est ce qu'on appelle le panachage. En revanche, il ne peut ajouter que le nom d'une personne candidate (tous les candidats ont désormais l'obligation de se déclarer auprès de la préfecture pour pouvoir être élus). La liste des personnes candidates de la commune sera affichée dans les bureaux de vote. Un vote en faveur d'une personne non candidate ne comptera pas ; toutefois, le bulletin restera valide pour les autres candidats.

Le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Obtiennent un siège au conseil municipal, dès le premier tour, les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue (plus de la moitié) des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a alors lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé.

### 7. Comment voter par procuration ?

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). Les électeurs peuvent désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le Cerfa disponible en ligne : [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do). Il faut ensuite se présenter en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (du lieu de résidence ou de travail).

## 8. Comptabilisation des votes ?

- ❖ Nombre de suffrages exprimés : nombre de votants déduction faite du nombre de votes non comptabilisés dans le résultat, les votes blancs et les votes nuls

# Informations



### Sou des écoles

**Dimanche 30 mars** – Livraison de croissants à domicile. Commande avant le **lundi 24 mars** (voir dépliant joint).

**Commande de chocolats** pour les fêtes de Pâques. Ces chocolats de qualité de la société «Initiatives» sont offerts dans plusieurs gammes, le tout avec une très jolie présentation. Consulter le site «initiatives.fr» pour plus d'informations. Les bénéficiaires (25% du montant global) permettront de financer des projets de l'école de Montaud.

Catalogue et bon de commande en mairie. Bon + chèque au nom du «sou des écoles» à remettre au plus tard **jeudi 20 mars** dans la boîte aux lettres de Mme Vaz de Barros (Le Village).

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Roselyne IACONO au 04.76.93.30.39

### Ferme Lespinasse

**Dimanche 23 mars** : atelier fabrication de cosmétiques naturels (crème au calendula, lait de visage et huile de massage) avec Brigitte et Fernando. Réservation au 04 76 93 64 49.

**Samedi 29 mars** : atelier réalisation de mandalas avec Pascale Romaldi (art végétal). Réservation au 06 19 04 45 87.

Pour ces deux journées - Horaires : 10h à 17h. Participation : 25€ pour les adhérents de "coup de pouce" et 30€ pour les autres.

**Dimanche 30 mars et lundi 31 mars** : Marche consciente et méditations guidées avec Joséphine Périer. Participation libre. Réservation au 06 13 59 26 89.

Plus de détails, sur [www.ferme.lespinasse.free.fr](http://www.ferme.lespinasse.free.fr)



### La Petite Poule Rousse

**Fermeture** du 28 février au 08 mars et réouverture le dimanche 09 mars pour un nettoyage de printemps. Les coups de pouces seront les bienvenus !

Soirée choucroute et concert le **samedi 22 mars** à partir de 19h. Formule plat + dessert à 15€. Pensez à réserver. 04 76 55 05 92 ou par mail à [la-petite-poule-rousse@hotmail.fr](mailto:la-petite-poule-rousse@hotmail.fr)

- ❖ Le vote blanc consiste pour un électeur à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat.
- ❖ Le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés.

### Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Réservez votre soirée comptage, chasseurs ou non en téléphonant au 04.76.93.63.14.

Rendez-vous à la salle des fêtes. Départ à 21h30, retour environ à 23h30.

Les dates sont le **mardi 25 mars**, puis les **mardis 08, 15 & 22 avril**.



### Médiathèque Lis Là

**Samedi 1er mars** à 10h : Café Feuille Thé (petit déjeuner rencontre autour de lectures)

**Mercredi 26 mars** à 14h30 : découverte de jeux sur internet, pour enfants (et leurs parents)

**Samedi 29 mars** à 18h30 : dans le cadre du Salon du livre de St-Marcellin, lectures croisées avec Fabienne Swiatly et Marie-Hélène Lafon.

### Montaud T'Aime

**Stage de cirque** du lundi 03 au jeudi 06 mars de 10h à 16h.

**Activité théâtre** à partir du lundi 24 mars 2014 à la salle du haut de la mairie, de 16 h 30 à 18 h. Alain, notre intervenant, se chargera de surveiller les enfants pour le goûter à la sortie de l'école. 8 séances sont programmées. Elles finissent le 02 juin avec un cours ouvert à tous pour voir nos petits artistes.

Inscription/renseignement : Lynda (04.76.93.30.14).

### Rup Team #38

**Samedi 15 mars** : matinée diots à partir de 10h à la salle des fêtes. Réservation au 04.76.91.18.43.



### **St QUENTIN/ISERE**

Salle socioculturelle

**Dimanche 23** à 15h - « Tailleur pour dames » de Feydeau, avec la compagnie de la Sereine

**Samedi 29** à 20h30 – Concert Harmonie de l'Echo du Bas Grésivaudan.

MAIRIE  
Bureaux  
fermés

Du 12 au 15  
mars

# Agenda Mars 2014



[www.montaud.fr](http://www.montaud.fr)

**Du 28 février au samedi 08 mars** – Café associatif  
Fermeture

**Du lundi 03 au jeudi 06** – salle des fêtes  
Montaud T'Aime – Stage de cirque

**Samedi 15** à partir de 10h – salle des fêtes  
Rup Team #38 – Matinée Diots



**Samedi 22** à partir de 19h – café associatif  
La Petite Poule Rousse – Choucroute/Concert

**Samedi 22** à 20h30 – église de Tullins  
Concert des chorales avec Montaud – Soirée RETINA

**Dimanche 23** de 8h à 18h – Salle de la mairie  
Elections municipales – 1<sup>er</sup> tour

**Dimanche 23** de 10h à 17h – Ferme Lespinasse  
Atelier « fabrication de cosmétiques naturels »

**Samedi 29** de 10h à 17h – Ferme Lespinasse  
Atelier « réalisation de mandalas »

**Dimanche 30** de 8h à 18h – Salle de la mairie  
Elections municipales – 2<sup>ème</sup> tour

**Dimanche 30** à partir de 8h – à votre domicile  
Sou des écoles – livraison de croissants

**Dimanche 30 et Lundi 31** de 8h à 18h – ferme Lespinasse  
Marche consciente

**Samedi 05 avril** à partir de 8h30 – salle des fêtes  
**Journée Nettoyage de printemps**



**Groupe des aînés**

Rencontre à 14h  
à la salle des fêtes

**mardis 11 et  
25 mars**

**MATINEE  
DIOTS**

**SAMEDI 15 MARS**  
A PARTIR DE 10H A LA SALLE DES FETES DE  
MONTAUD

Diots de Savoie au vin blanc / buvette et frites  
Réservez vos diots au 04.76.91.18.43

## Cantine - Garderie

Dépôt des chèques  
avant le **17 mars**.  
Permanences les **18 et  
25 mars** de 16h30 à  
17h30 en mairie.

Concert au profit de la recherche médicale en ophtalmologie

SAMEDI 22 MARS  
20h30  
Eglise Saint-Laurent des Prés  
TULLINS

**CONCERT  
DE  
CHORALES**

Avec les chorales de La Buisse, Tullins,  
Saint-Quentin/Isère, Montaud, l'Albenc et  
Saint-Jean-de-Moirans

Entrée 10€/adultes,  
gratuit/mineurs

Lors de la séance du 04 février, il a décidé :

D'approuver le **Compte Administratif 2013**

## Investissement :

	Recettes	Dépenses
Excédent 2012 reporté	243 851,74	
Opérations 2013	437 645,62	149 826,18
Total	681 497,36	149 826,18
Résultat 2013	531 671,18	
Restes à réaliser	72 816,00	133 679,00
Totaux cumulés	604 487,18	133 679,00
Résultats définitifs	470 808,18	

## Fonctionnement :

	Recettes	Dépenses
Excédent 2012 reporté	17 234,32	0
Opérations 2013	538 518,37	383 990,59
Total	555 752,69	383 990,59
Résultat 2013	171 762,10	

D'approuver le **Compte de gestion** dressé par Madame Monique VITTET, receveur municipal pour l'année 2013.

Dans le cadre de **l'affouage 2014** :

1/ de nommer comme garants, membres du conseil municipal : Madame CORVEZ Marion, Messieurs NOEL Michel et MURDINET Michel.  
2/ De lancer un appel d'offres pour l'abattage et le débardage des bois de la parcelle 2.

Dans le cadre de la convention, pour **l'aménagement du carrefour des CD3 et CD 532**, signée avec la Commune de Veurey, de la Métro et du Conseil général, d'accepter l'avenant n°1 pour modification de l'article 5.

Dans le cadre du **programme de travaux forestiers 2014**, proposés par les services de l'Office National des Forêts, conformément au programme d'Aménagement 2014/2033,

D'accepter ce projet qui se répartit comme suit :

1/ travaux de dépressage, subventionnés par la Région, pour ..... 2 950 €  
2/ travaux d'entretien des périmètres, non subventionnés, pour .... 2 450 €

MAIRIE  
Numéro  
d'urgence  
**06.08.14.33.54**



## Gestion des déchets

A ce jour, un seul molok « déchets ménagers » a été installé, dans l'attente d'un deuxième. Ceci explique pourquoi il est plein trop tôt. Très rapidement ce souci devrait être réglé.

En attendant, n'hésitez pas à appeler le 04.76.38.66.03 pour signaler toutes anomalies (molok en panne ou plein).

## Réglementation de la circulation sur la Route Départementale 3

La circulation des véhicules s'effectuera par voie unique à sens alterné du 27 février au 04 mars du PR9+900 au PR 10+500. (de Côte-Maillet à Lespinasse)



## Nettoyage de printemps

Voisins, voisins, villageois, villageoises, citoyens, citoyennes de tous âges, petits et grands, l'heure du nettoyage de printemps à sonner.

Comme chaque année, gants, sacs poubelle et bonne humeur sont au rendez-vous pour servir « Dame Nature et son environnement »

Rendez-vous à la salle des fêtes, **samedi 05 avril 2014 à 08h30** pour former les équipes.

Cette année encore la commune de Veurey et ces volontaires nous rejoindront le long des axes qui nous lient et aussi pour le pot de l'amitié offert par la mairie.

Dépendante des précipitations météorologiques, cette journée sera reportée au samedi suivant, si besoin.

